

Rapport sur les consultations menées auprès des partenaires en vue de l'élaboration du Programme d'intégration cantonal III (2024-2027)

Propos introductifs

Le présent rapport vise à contextualiser et à synthétiser les résultats issus des consultations menées par le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI), notamment en vue de l'élaboration du Programme d'intégration cantonal III (PIC III) 2024-2027.

En effet, le printemps 2022 marque le lancement du processus consultatif conduit par le BCI auprès des partenaires incontournables œuvrant sur le territoire vaudois (administration cantonale, communes, institutions parapubliques et associations) afin d'identifier les angles morts de la politique d'intégration et de ses défis à venir, ainsi que de recueillir leurs propositions de mesures sur des thématiques clés.

Le travail de consultation engagé jusqu'au premier trimestre 2023, a permis de bénéficier de la richesse des compétences, des connaissances et des expériences de chacun-e dans les enceintes d'échanges mises en place par le BCI.

Il contribuera également à favoriser le développement d'une véritable politique d'intégration à la vaudoise en renforçant non seulement les mesures existantes dans le PIC, mais également en ambitionnant, sur le long terme, l'émergence d'une vision commune.

Mis en œuvre en 2014, le premier PIC (2014-2017) a permis de développer et de consolider les bases d'une politique cantonale encore jeune, issue de la Loi sur l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (LIEPR) du 23 janvier 2007.



*Madame Amina Benkais-Benbrahim
Déléguée à l'intégration, Cheffe du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la
prévention du racisme*

**Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et
la prévention du racisme**

Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi
et du patrimoine (DEIEP)
Avenue de Sévelin 46
1014 Lausanne

Tout en prenant en compte les actions menées depuis plusieurs décennies sur le terrain par les communes et les associations, les objectifs fédéraux ont constitué une opportunité pour déployer de nombreuses mesures dans différents domaines, en accord avec les objectifs de la loi et en collaboration avec les partenaires incontournables de l'intégration. Le PIC II (2018-2021), prolongé par le PIC IIbis (2022-2023), a été indispensable pour ancrer les lignes directrices de la politique d'intégration.

Pour le lancement du PIC III prévu en 2024, composé de sept domaines¹, le BCI a souhaité associer un large panel d'actrices et d'acteurs à une réflexion commune dans le but, à la fois de proposer un programme qui correspond au mieux aux besoins des publics cibles, mais également pour construire une vision d'avenir. Ainsi, le PIC III entend intégrer, autant que faire se peut, les fruits des consultations menées et de s'inscrire plus largement dans une politique d'intégration consolidée par les apports du travail effectué en intelligence collective.

¹ Primo-information et conseil, langue, aptitude à la formation et employabilité, vivre-ensemble et participation, petite enfance, gestion de la diversité et protection contre la discrimination, interprétariat

1. Méthodes consultatives

La stratégie de consultation mise en place par le BCI visait à associer les divers partenaires aux réflexions menées pour le développement de la politique d'intégration vaudoise, notamment pour l'élaboration du PIC III. Pour ce faire, le BCI a créé plusieurs espaces d'échanges.

La stratégie entendait plus précisément favoriser l'émergence d'angles morts et susciter des propositions de mesures dans le périmètre des trois éléments suivants :

- Identifier les publics non-atteints par la politique d'intégration et de prévention du racisme
- Identifier les besoins non-couverts par la politique d'intégration et de prévention du racisme
- Identifier les régions en besoin de développement en matière d'intégration et de prévention du racisme

Les consultations menées se sont déployées sur une période de dix mois et différentes méthodes de récolte des données ont été mobilisées, à savoir :

- L'envoi d'un questionnaire en ligne, élaboré par le BCI, aux actrices et acteurs de l'intégration (mai à juin 2022). Les répondant-es ont été sondé-es sur plus de dix-neuf questions issues du triptyque précité mais également thématiques autour des domaines du PIC qui sont les suivants : l'employabilité, le vivre-ensemble, le racisme, la langue, la formation, la petite enfance, la primo-information et le conseil. 244 personnes ont répondu au sondage en ligne.
- La conduite d'entretiens d'approfondissement semi-directifs et des focus group avec des délégué-es à l'intégration, des représentant-es de la Plateforme des prestataires des cours de français (PCF) et des membres de la Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI), par l'équipe du BCI sur la base d'un canevas commun de questions (juin à juillet 2022).
- La tenue des États généraux de l'intégration sur diverses thématiques clés abordées en ateliers², organisés par le BCI en partenariat avec la CCCI (6 octobre 2022) et rassemblant près de 200 personnes issues des secteurs de l'intégration. Madame Isabelle Moret, Conseillère

² Atelier 1 : les facteurs de vulnérabilité des publics migrants, atelier 2 : le développement des collaborations politiques, cantonales et communales, atelier 3 : la prévention des discriminations (enjeux de la digitalisation, *empowerment* citoyen et durcissements législatifs), atelier 4 : le futur rêvé pour la politique d'intégration et de prévention du racisme

**Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et
la prévention du racisme**

Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi
et du patrimoine (DEIEP)
Avenue de Sévelin 46
1014 Lausanne

d'État et Cheffe du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP), et Monsieur Fathi Derder, Président de la CCCI, y ont prononcé un discours lors de l'ouverture de la journée.

- L'organisation d'un événement intitulé « Développer la politique d'intégration et de prévention du racisme dans le Canton de Vaud : la place des acteurs et des actrices associatifs-ves » (25 février 2023) visant spécifiquement à rassembler les associations de migrant-es en raison de leur faible taux de représentativité à l'occasion des précédentes consultations. Cette journée, organisée conjointement par le BCI et la CCCI, a réuni près de 50 personnes et avait pour objectif de favoriser des échanges non seulement autour de la question des besoins et des moyens des associations dans le dispositif d'intégration, mais aussi sur la visibilisation du précieux travail de terrain qu'elles fournissent.



2. Quelques chiffres relatifs à la participation et aux profils sectoriels du public consulté

De manière globale, les communes constituaient le profil le plus représenté lors des consultations qui visaient à atteindre les actrices et les acteurs de l'intégration issus des divers secteurs existants (administration cantonale, communes, institutions expertes et associations de migrant-es).

En effet, dans le contexte du questionnaire en ligne, les communes constituaient plus de 61% des participant-es et plus de 38% du public présent durant les États généraux de l'intégration.

Les graphiques ci-dessous (figure 1 et figure 2) permettent de visualiser les chiffres relatifs à tous les profils sectoriels ayant participé aux consultations précitées.

PARTICIPATION AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

■ Communes ■ Institutions expertes ■ Administration cantonale ■ Associations ■ Autre

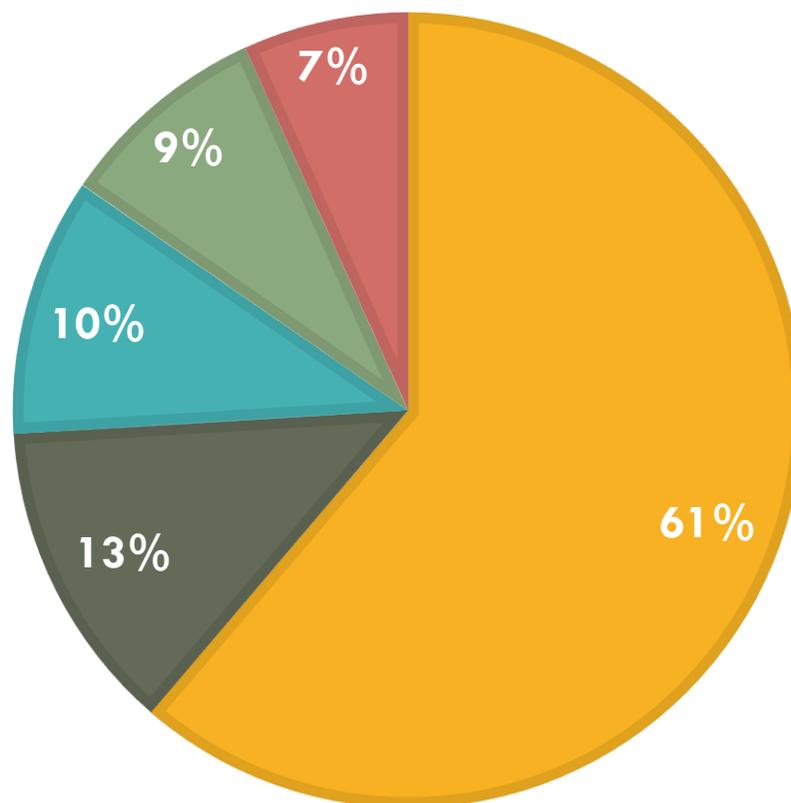


Figure 1

PARTICIPATION AUX ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'INTÉGRATION

■ Communes ■ Institutions expertes ■ Administration cantonale ■ Associations ■ Autre

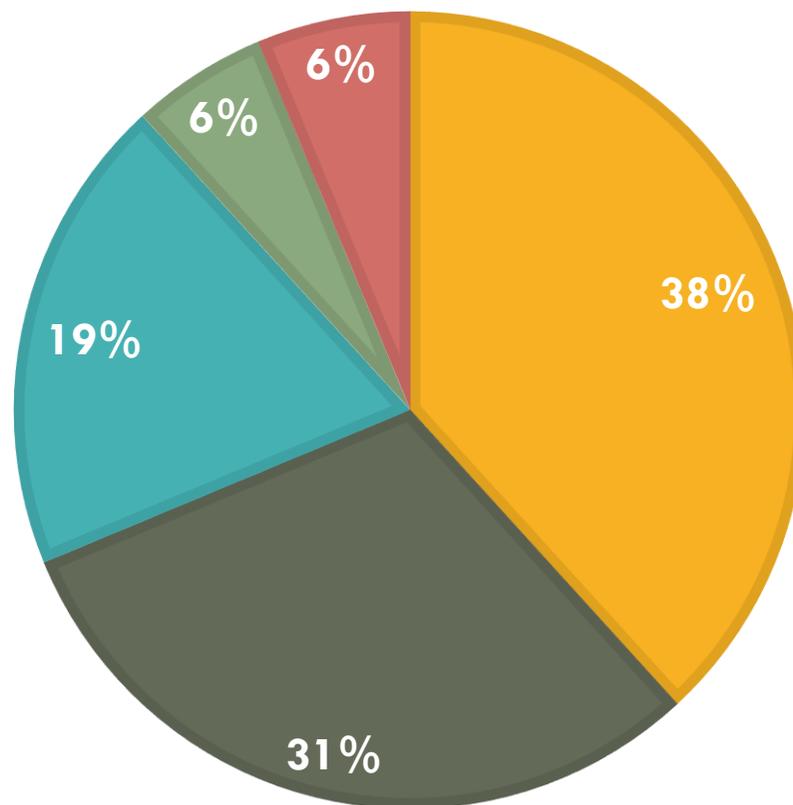


Figure 2



3. Méthode de traitement des données récoltées

Le traitement des données récoltées lors des consultations menées, soit celles relatives aux propositions de mesures formulées, a fait l'objet d'une analyse qualitative (interprétation des tendances observées) permettant à la politique vaudoise d'intégration et de prévention du racisme de bénéficier des apports de l'expertise institutionnelle et citoyenne sollicitée. Sans prétendre viser une représentativité statistique, l'exercice analytique a été concomitant au processus consultatif afin de favoriser une dialectique dynamique durant celui-ci. Ainsi, les résultats issus d'une consultation ont nourri la conception thématique de la suivante afin d'assurer une cohérence globale et continue aux démarches menées. La méthode qui a été appliquée pour le traitement des propositions de mesures récoltées a consisté en un exercice de classification et de priorisation par temporalité de celles-ci, effectué par le BCI. En effet, afin de mieux répondre aux besoins non couverts par les structures ordinaires et continuer de soutenir les organismes œuvrant pour la cohésion

sociale, la politique d'intégration cantonale doit non seulement consolider son action à travers les mesures existantes, mais également renforcer sa vision pour répondre aux enjeux de demain.

Ainsi, les trois horizons suivants constituent les jalons qui ont permis de catégoriser le traitement des mesures proposées :

- Le court terme, soit l'opérationnalisation des mesures dans le PIC III (2024-2027)
- Le moyen terme, soit la stratégie de mise à l'agenda politique des mesures durant la législature vaudoise (2022-2027), à laquelle s'associe la CCCI afin de poursuivre le travail sur le matériel qualitatif recueilli lors des consultations
- Le long terme, soit l'intégration des mesures dans la construction de la politique cantonale vaudoise de demain

4. Synthèse de quelques résultats issus des consultations

Bien que les méthodes utilisées étaient plurielles et que les partenaires impliqués dans le processus de consultation avaient des profils sectoriels divers, il est intéressant de souligner que des propositions de mesures communes ont été formulées de manière récurrente tout au long du processus consultatif. Les mesures ci-dessous, reformulées de manière générique, représentent les principaux axes saillants observés par le BCI lors du travail de classification :

- Favoriser davantage les coordinations régionales et cantonales
- Créer des plateformes et des structures communes d'échanges et de partage en matière d'intégration
- Valoriser la multiculturalité et lutter davantage contre les préjugés et les discriminations
- Sensibiliser et former davantage aux enjeux posés par la digitalisation
- Valoriser les compétences des personnes migrantes et le travail des relais communautaires
- Étendre la régionalisation des prestations en matière d'intégration
- Sensibiliser et former davantage aux enjeux de la multiculturalité
- Renforcer l'accompagnement individualisé des personnes migrantes
- Renforcer le soutien du BCI auprès des organismes partenaires

Comme indiqué précédemment, les mesures récoltées ont été traitées selon trois temporalités. Afin d'illustrer le travail de classification temporelle effectué, les mesures ci-dessous, présentées par méthode consultative, constituent des exemples non-exhaustifs de propositions qui seront opérationnalisées sur le court terme, soit dans le PIC III.

4.1 Questionnaire en ligne

Le questionnaire en ligne a permis, entre autres, de faire émerger la question du public migrant particulièrement sujet aux facteurs de vulnérabilité (isolement social, handicap, statut économique, genre, âge, ethnie, *etc.*) comme étant une problématique à laquelle les structures ordinaires doivent davantage être sensibilisées et s'y adresser par des actions plus ciblées.

4.2 Entretiens d'approfondissement et focus group

Les entretiens semi-directifs et les focus group menés avec les délégué-es à l'intégration, les représentant-es de la Plateforme des prestataires des cours de français (PCF) et les membres de la CCCI, ont mis en évidence que la régionalisation des prestations constitue un enjeu transversal à tous les domaines de l'intégration et qui reste à développer.

4.3 États généraux de l'intégration

Les États généraux de l'intégration ont notamment souligné que la question de la digitalisation et des risques liés à la fracture numérique nécessite des moyens supplémentaires pour renforcer les processus de formations et d'information du public migrant.

4.4 Journée dédiée à la consultation des associations de migrant-es

Parmi les nombreuses propositions de mesures formulées, les associations de migrant-es ont souligné que les défis posés par la multiculturalité nécessitent une réponse renforcée en matière de formation des employé-es des communes afin de mieux les outiller à l'accueil et à l'information du public migrant.



**Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et
la prévention du racisme**

Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi
et du patrimoine (DEIEP)
Avenue de Sévelin 46
1014 Lausanne

5. Conclusion

L'exercice de consultation qui a été mené ces derniers mois constitue une première dans le canton de Vaud. Le nombre et l'implication des participant-es ont mis en exergue le fait que l'intégration s'est imposée comme une thématique transversale et incontournable. De ce fait, cet exercice était nécessaire, voir attendu, et la richesse des contenus recueillis le confirme. Ce précieux matériel alimentera et guidera dans les années à venir l'édification d'une politique publique qui se veut ambitieuse, inclusive, réactive et proche du terrain.

Remerciements

Le BCI tient à remercier chaleureusement tous les partenaires pour leur implication et leurs contributions respectives durant le processus de consultation et continue à se tenir à leur disposition pour toute question ou besoin d'information.